



# Réunion d'information Parents d'élèves Troisième

Mardi 09 avril 2024  
Collège Irène Joliot-Curie

# 1. Connexion au service en ligne Orientation

Compatible avec tous types de supports, tablettes,  
smartphones, ordinateurs

Accès avec l'adresse unique [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)

## Connexion au service en ligne Orientation

Le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe.

Le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Représentant légal



Élève

# Connexion au service en ligne Orientation

Connexion au portail Scolarité services avec mon compte EduConnect.

Accès avec l'identifiant et le mot de passe transmis par le chef d'établissement.

 EduConnect [← Changer de profil](#)

---

**Représentant légal**

**Le compte EduConnect peut donner accès :**

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc.,
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

**Je me connecte avec mon compte EduConnect**

**Identifiant** [Identifiant oublié? →](#)

Identifiant au format pnomXX

---

**Mot de passe** [Mot de passe oublié? →](#)



[Se connecter](#)

[je n'ai pas de compte →](#)

ou

**Je me connecte avec FranceConnect**



[Qu'est-ce que FranceConnect? ⓘ](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour EduConnect !

## Accès aux services en ligne dans le menu [Mes services](#).

**Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...**

Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services](#).

Retrouvez sur le portail [Scolarité Services](#) toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

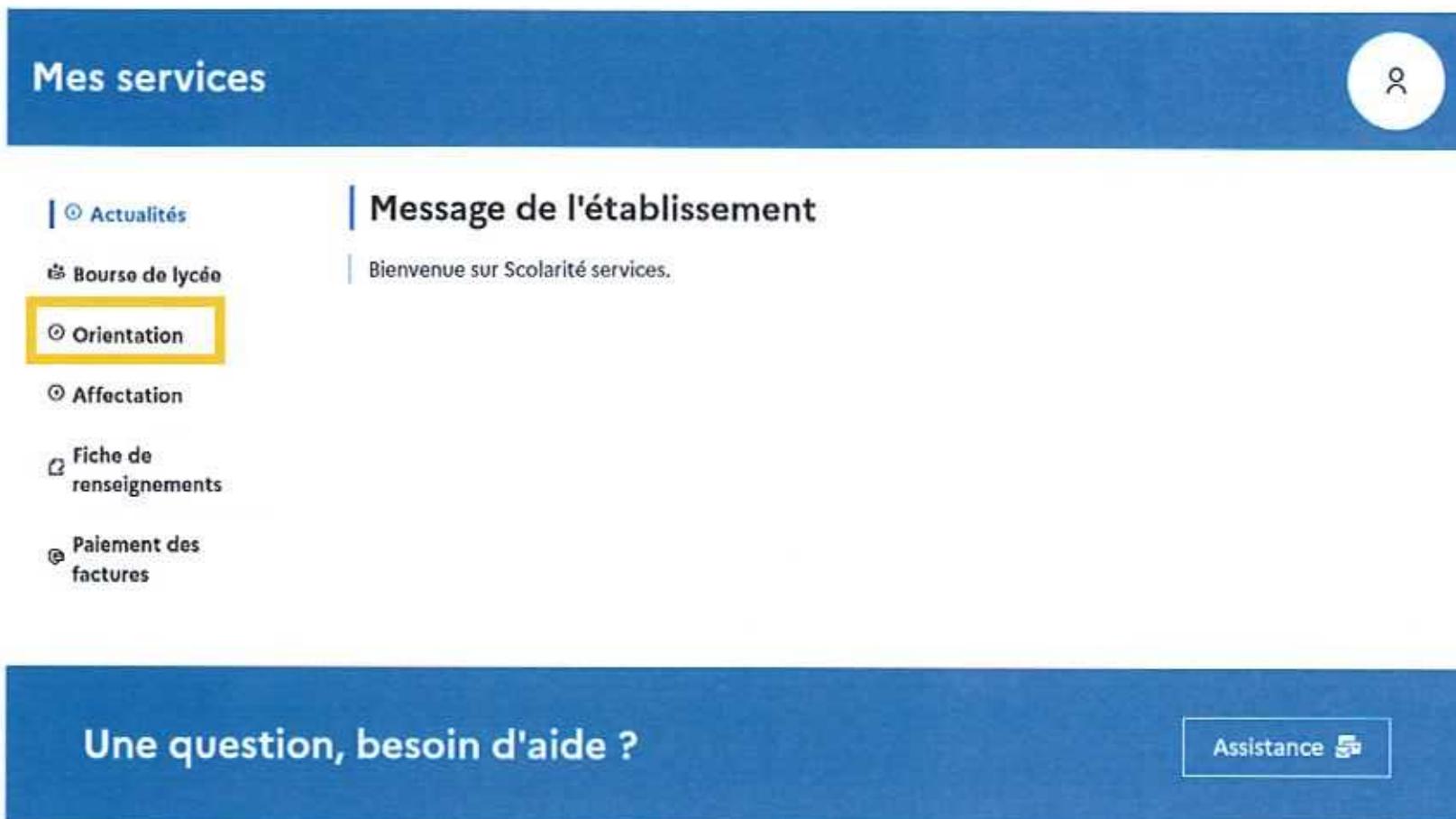
- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail [Scolarité Services](#) s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services](#).

## Connexion au service en ligne Orientation

Sur la page d'accueil de Sclarité services je clique sur Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.



**Mes services** 

-  Actualités
-  Bourse de lycée
-  Orientation**
-  Affectation
-  Fiche de renseignements
-  Paiement des factures

**Message de l'établissement**  
Bienvenue sur Sclarité services.

**Une question, besoin d'aide ?** [Assistance !\[\]\(fb2d22b81f08a45dc7701b37684b19db\_img.jpg\)](#)

# Troisième trimestre

## Voeux d'orientation de la famille

### Mes services



Actualités

Bourse de collège

**Orientation**

Affectation

Fiche de renseignements

**Phase provisoire**  
Intentions  
Courant 2<sup>e</sup> trimestre

**Phase provisoire**  
Avis provisoires  
Après le conseil de  
classe du 2<sup>e</sup>  
trimestre

**Phase définitive**  
Choix définitifs  
Courant 3<sup>e</sup> trimestre

**Phase définitive**  
Propositions  
Après le conseil de  
classe du 3<sup>e</sup>  
trimestre

Vous formulez vos choix définitifs qui seront étudiés par le conseil de classe du troisième trimestre. Vous pourrez alors consulter les propositions émises par ce dernier et y répondre.

Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les établissements proposant les formations envisagées et conseillées par le conseil de classe en consultant les offres de formations après la 3<sup>e</sup> dans le [service en ligne affectation](#) .

**Je formule les choix définitifs d'orientation**

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

## Demander sa voie d'orientation après la 3<sup>e</sup>

### Mes services



Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

### Choix définitifs

Troisième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).



**Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Le bouton + Ajouter un choix ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation.

+ Ajouter un choix définitif

Annuler

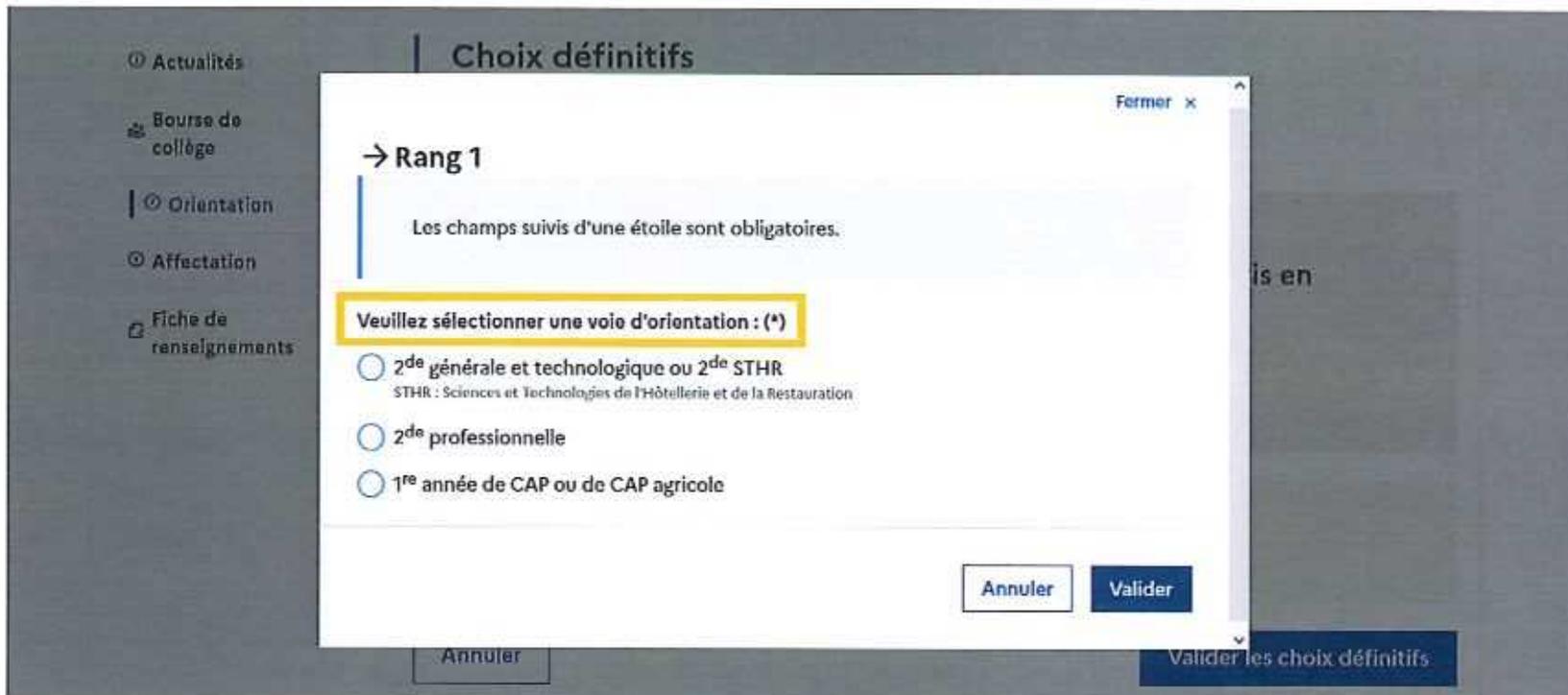
Valider les choix définitifs

*Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.*

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

## Demander sa voie d'orientation après la 3<sup>e</sup>



Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

### Choix définitifs

Fermer x

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

**Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (\*)**

2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR  
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2<sup>de</sup> professionnelle

1<sup>re</sup> année de CAP ou de CAP agricole

Annuler Valider

Annuler Valider les choix définitifs

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de modifier les choix jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement.

# Valider les demandes d'orientation

Un courriel avec le récapitulatif des choix validés est transmis à chaque représentant légal.

Les choix peuvent être modifiés jusqu'à la fermeture du service.

## Valider les demandes d'orientation

Mes services
?

- Activités
- Bourse de collège
- Orientation
- Affectation
- Fiche de renseignements

### Choix définitifs

Troisième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)

**Vos choix définitifs ont bien été validés**

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans votre fiche de renseignements.

Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

64 Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Rang 1**

2<sup>ème</sup> professionnelle  
Spécialité(s) ou formation de métiers : 110301212 restauration, relation client ou numérique  
Statut : apprenti, sabbat

**Rang 2**

4<sup>ème</sup> année de CAP ou de CAP agricole  
Spécialité : Alimentation ou boulanger  
Statut : apprenti, sabbat

[Modifier les choix définitifs](#)

Cette procédure de dialogue ne concerne pas le cas de demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicaux, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Je donne mon avis

Une question, besoin d'aide ? Assistance ?



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Répondre aux propositions d'orientation

## Répondre aux propositions d'orientation

### Mes services



Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Phase provisoire  
Intentions  
Courant 2<sup>e</sup> trimestre

Phase provisoire  
Avis provisoires  
Après le conseil de  
classe du 2<sup>e</sup>  
trimestre

Phase définitive  
Choix définitifs  
Courant 3<sup>e</sup> trimestre

Phase définitive  
Propositions  
Après le conseil de  
classe du 3<sup>e</sup>  
trimestre

Le conseil de classe a étudié vos choix et vous pouvez consulter ses propositions définitives et donner votre réponse :

- d'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement ;
- pas d'accord : le dialogue continue, prenez contact avec le chef d'établissement.

Je consulte et je réponds aux propositions du conseil de classe

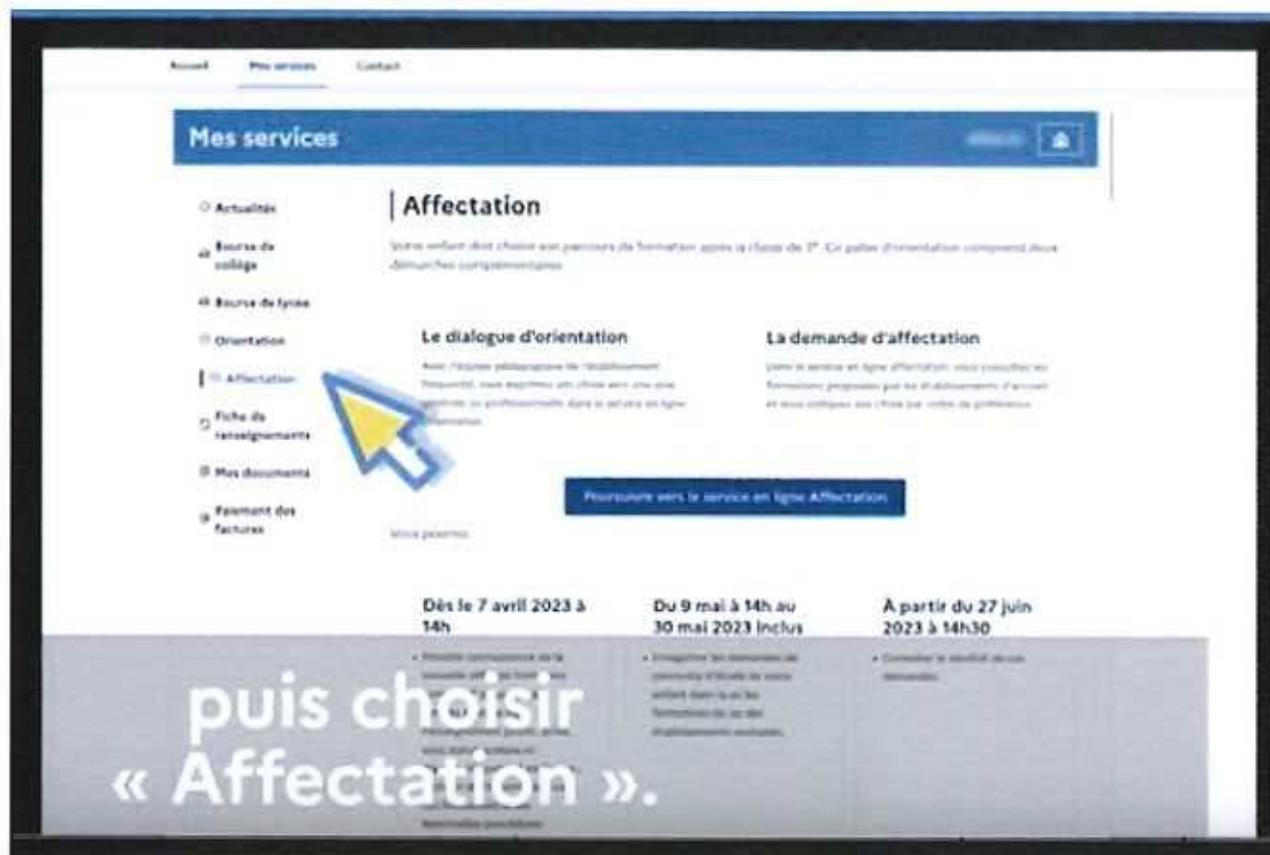
Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

L'un ou l'autre des représentants légaux peut répondre aux propositions du conseil de classe.

## Valider demandes affectation

Tuto à partir de 2m47  
**ATTENTION : dates de l'année dernière.**



The screenshot shows the 'Mes services' page with a navigation menu on the left and a main content area for 'Affectation'. A blue button labeled 'Poursuivre vers le service en ligne Affectation' is visible. Below the main content, a timeline highlights key dates: 'Dès le 7 avril 2023 à 14h', 'Du 9 mai à 14h au 30 mai 2023 inclus', and 'À partir du 27 juin 2023 à 14h30'. A large white text overlay at the bottom reads 'puis choisir « Affectation ».'.

**Mes services**

**Affectation**

Après avoir été choisi aux premiers de formation après la classe de 2<sup>e</sup>, ce palier d'orientation comprend deux démarches complémentaires :

- Le dialogue d'orientation**  
Avec l'aide de professionnels de l'établissement, l'élève exprime ses choix et les discute avec les professionnels dans le cadre de son orientation.
- La demande d'affectation**  
L'élève se rend en ligne affectation, vérifie les formations proposées par les établissements d'accueil et choisit son lieu de centre de formation.

**Poursuivre vers le service en ligne Affectation**

**Dès le 7 avril 2023 à 14h**

- Préparer les documents de la demande d'affectation.

**Du 9 mai à 14h au 30 mai 2023 inclus**

- Intégrer les documents de demande d'affectation dans le portail de la formation d'accueil.

**À partir du 27 juin 2023 à 14h30**

- Consulter le statut de son affectation.

**puis choisir « Affectation ».**

**Il faudra impérativement effectuer la saisie des vœux d'orientation au troisième trimestre.**

**Il n'y a pas de lien entre la saisie des intentions d'orientation du deuxième trimestre et celle des vœux d'orientation du troisième trimestre.**

**Pour les demandes en GT, obligation de saisir un établissement de secteur.**

Plus de saisie possible la veille du conseil de classe

L'un ou l'autre représentant légal peut accuser réception de l'avis.

**plateforme d'assistance nationale à destination des parents :**

**Téléphone : 0 809 54 06 06 (prix d'un appel local)**

**Disponible du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 12h**

**<https://assistanceteleservices.education.gouv.fr/>**